

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°22 du 28 mai 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°4

ARRÊTÉ

portant dissolution de la brigade territoriale de Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

Du 3 mai 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale de Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

Du 3 mai 2010

NOR D E F G 1 0 5 0 8 2 1 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15. et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°22 du 28 mai 2010, texte 4.

Art. 1er. La brigade territoriale de Mouilleron-en-Pareds (Vendée) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2010. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de La Châtaigneraie (Vendée) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de La Châtaigneraie exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Laurent MULLER.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
La Châtaigneraie	Antigny	Antigny
	Breuil-Barret	Bazoges-en-Pareds
	Cezais	Breuil-Barret
	La Chapelle-aux-Lys	Cezais
	La Châtaigneraie	La Chapelle-aux-Lys
	Loge-Fougereuse	La Châtaigneraie
	Marillet	Chavagnes-les-Redoux
	Menomblet	Cheffois
	Saint-Hilaire-de-Voust	Loge-Fougereuse
	Saint-Maurice-des-Noues	Marillet
	Saint-Pierre-du-Chemin	Menomblet
	La Tardière	Monsireigne
	Vouvant	Mouilleron-en-Pareds
		Réaumur
		Saint-Germain-l'Aiguiller
		Saint-Hilaire-de-Voust
		Saint-Maurice-des-Noues
		Saint-Maurice-le-Girard
		Saint-Pierre-du-Chemin
		Saint-Sulpice-en-Pareds
		Tallud-Sainte-Gemme
		La Tardière
		Thouarsais-Bouildroux
		Vouvant
Mouilleron-en-Pareds	Bazoges-en-Pareds	
	Chavagnes-les-Redoux	
	Cheffois	
	Monsireigne	
	Mouilleron-en-Pareds	
	Réaumur	(dissolution)
	Saint-Germain-l'Aiguiller	
	Saint-Maurice-le-Girard	
	Saint-Sulpice-en-Pareds	
	Tallud-Sainte-Gemme	
	Thouarsais-Bouildroux	